



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 17 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29

N° DEL-2022-099

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2022

Nature de l'acte :

Fonction publique – Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale

OBJET :

**Modification du tableau des emplois de la Ville :
avancement de grade et création de postes permanents**

Filière technique

Filière administrative

Filière culturelle

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Présents : Mme BENIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUE, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoints ;

M. DESSAGNE, M. ROMAND-MONNIER, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. BURLET, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Mme VELASQUEZ, M. ORSET, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. GUIOTON, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.

M. THOMAS, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme BENIER.

M. MILLET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

M. JOURDA, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. LAVOUE.

Mme LESQUERRE, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme DUMOLLARD.

Mme BECHTIGER, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme JONES.

Secrétaire de séance :

Mme Corine LAROUX.

EXPOSE

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20221123-DEL-2022-099-DE
Date de télétransmission : 30/11/2022
Date de réception préfecture : 30/11/2022

Durée hebdomadaire : 4h30
Nombre de poste supprimé (Clarinette) : 1

Durée hebdomadaire : 11H30
Nombre de poste supprimé (solfège) : 1

Durée hebdomadaire : 2H45
Nombre de poste supprimé (cor) : 1

Durée hebdomadaire : 3H00
Nombre de poste supprimé (eveil musical) : 1

Durée hebdomadaire : 14H30
Nombre de poste supprimé (percussions/piano) : 1

Durée hebdomadaire : 12H30
Nombre de poste supprimé (chorale et flûte) : 1

Durée hebdomadaire : 3H30
Nombre de poste supprimé (trombone) : 1

Durée hebdomadaire : 8H00
Nombre de poste supprimé (saxophone) : 1

➤ **Filière Culturelle – Création de 7 postes à compter du 01/11/2022**
Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

Grade : Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe
Métier : Enseignant de musique
Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 3h15
Nombre de poste supprimé (Clarinette) : 1

Durée hebdomadaire : 12H15
Nombre de poste supprimé (solfège et cor) : 1

Durée hebdomadaire : 3H45
Nombre de poste supprimé (éveil musical) : 1

Durée hebdomadaire : 10H45
Nombre de poste supprimé (percussions/piano) : 1

Durée hebdomadaire : 14H15
Nombre de poste supprimé (chorale et flûte) : 1

Durée hebdomadaire : 2H45
Nombre de poste supprimé (tuba/trombone) : 1

Durée hebdomadaire : 9H45

➤ Filière administrative – Création de 1 poste à compter du 01/12/2022

Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux

Grade : Rédacteur territorial

Métier : Responsable scolarité/référente ATSEM

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 35h00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du tableau des emplois à compter du 01/11/2022 pour la création des postes de professeur de musique sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ; du 01/12/2022 pour la création du poste de responsable scolarité/référent ATSEM sur le grade de rédacteur, et la création du poste de Directeur des systèmes d'informations sur le grade d'ingénieur principal ; et à compter du 01/01/2023 pour le poste de Contrôleur de travaux VRD et chargé du parc automobile sur le grade d'agent de maîtrise,

INSCRIT les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au budget chapitre 012.

FAIT A THOIRY,
LE 23 NOVEMBRE 2022

LE MAIRE,
Muriel BÉNIER



Certifiée exécutoire le 30/11/2022

Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse

Et publication ou notification le 30/11/2022